FORMATION

Préparation à la Qualification CRAC - Cas Pratiques

- Contenu de la Formation
- Présentation et objectifs pédagogiques
- 2 jours de formation (14 heures) en présentiel

TARIF

Tarif public par personne
et par jour : **570 € HT**
Tarif préférentiel, partenaire, adhérent FEDEA > nous consulter

LIEU

ESPACE HAMELIN
17 rue de l'Amiral Hamelin
75116 Paris



www.fedea.eu

fedea CONSEIL & FORMATION

FORMATION

CRAC E – Préparation à la Qualification CRAC
Cas Pratiques

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Public visé >> Cette formation s'adresse à un public averti, justifiant d'un diplôme d'études supérieures et d'une expérience professionnelle antérieure dans l'un des métiers de la construction.

Prérequis : Disposer d'une première expérience dans la profession d'expert construction (minimum six mois, de préférence un à deux ans).
En principe, cette formation concerne des experts construction titulaires d'un diplôme universitaire "Bac + 5" d'ingénieur ou d'architecte, ou d'une reconnaissance officielle d'équivalence par validation des acques professionnels.

Dans le cadre du passage de l'examen : Une activité professionnelle préalable de cinq ans minimums dans le bâtiment ou la construction avec une expérience du chantier constitue un prérequis indispensable pour les experts qui souhaiteraient ultérieurement se présenter aux examens professionnels individuels leur permettant d'exercer le métier d'expert construction (Qualification CRAC).

Métier ciblé >> **Expert Construction**

Les experts construction souhaitant optimiser leur préparation et faire le point sur l'état de leurs révisions avant de se présenter aux épreuves écrites de l'examen professionnel de Qualification C.R.A.C.

Moyens pédagogiques et techniques

L'équipe pédagogique est composée d'animateurs spécialistes reconnus de la discipline.
Le livret très détaillé de l'animateur facilite la préparation de la formation afin de la réaliser efficacement.
En outre, les réponses détaillées qu'il contient sont en soi une garantie pour l'homogénéité de la formation et de l'information délivrée. Ces réponses ne sont pas communiquées aux stagiaires, car elles ne constituent, en aucune façon, des corrigés types. Chaque stagiaire est ainsi invité à prendre ses propres notes personnelles.
L'enseignement est dispensé en petites salles disposant de moyens audiovisuels appropriés (salles aménagées en U, accès internet…).
Au début de la formation, il est remis à chaque stagiaire un "livret stagiaire" dans lequel sont exposés tous les cas à traiter avec de l'espace libre pour faciliter les prises de notes personnelles. Toutes les références bibliographiques qui lui seront ensuite utiles pour peaufiner sa préparation et ses révisions en vue de l'examen professionnel de Qualification, y sont répertoriées. Le livret de l'animateur contient toutes les informations consignées dans le "livret stagiaire", mais aussi les réponses aux questions posées dans chaque déclaration de sinistre que les stagiaires sont appelés à traiter.

Principaux objectifs

- Mettre en œuvre de façon adaptée les notions principales des textes juridiques et assurantiels acquises lors de la formation théorique ainsi que ses propres connaissances techniques, afin de gagner en précision et autonomie dans son métier d'expert construction
- Traiter efficacement des cas pratiques et répondre aux questions épreuves techniques et rédactionnelles de l'examen de Qualification CRAC.

Modalités d'évaluation

En fin de formation, un questionnaire d'évaluation est complété par chaque stagiaire. Le niveau de préparation des experts est testé à l'occasion de la deuxième journée de formation, consacrée à la mise en situation qui place les stagiaires dans des conditions identiques à celles de l'examen officiel auquel ils se préparent.

Accessibilité Chaque situation étant unique, toute personne étant en situation de handicap est invitée à se signaler par retour de mail afin qu'un accueil adapté lui soit proposé.

FORMATION

CRAC E – Préparation à la Qualification CRAC Cas Pratiques

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1

➔ Contenu de la formation :

- Présentation et déroulé de la formation + conseils aux stagiaires
- Succession de questions orales Droit, Assurance – Convention - Pathologie
- Questions–réponses Cas pratiques n° 1
- Questions–réponses Cas pratiques n° 2

JOUR 2

➔ Contenu de la formation :

- Succession de questions orales Droit, Assurance – Convention - Pathologie
- Questions–réponses Cas pratiques n° 3
- Questions–réponses Cas pratiques n° 4
- Questions–réponses Cas pratiques n° 5